

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2026

**DELIBERATION N°CD2026-
02/2/9
DOSSIER N°7277**

**SYNDICAT MIXTE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA
TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ: SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ
2025 ET PERSPECTIVES 2026**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Delphine CHARTRAIN à Hélène PILAT
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Bertrand LABAR à Guy MARSALEIX
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SYNDICAT MIXTE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA
TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ: SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2025 ET
PERSPECTIVES 2026**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la
Creuse,*

VU le rapport CD2026-02/2/9 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,

DÉCIDE,

de donner acte à Madame la Présidente du Conseil départemental, de la communication des éléments relatifs au bilan du fonctionnement de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson pour l'année 2025 et des propositions d'orientations pour l'année 2026.

A – Faits marquants de l'année 2025

Une fréquentation élevée

La fréquentation de la Cité de la tapisserie a dépassé le seuil de 50 000 visiteurs en novembre 2025, alors qu'il n'a pas pu être possible d'organiser une exposition estivale au CCAJL. La fréquentation des groupes dépasse celle constatée avant la crise du Covid. Il est à noter que les Creusois sont toujours la première origine géographique en nombre de visiteurs, ce qui montre bien un attachement renouvelé des habitants à ce savoir-faire.

Création de tentures-événements à fort potentiel communicant

La tenture « Aubusson tisse Tolkien » s'est achevée en 2024. Elle est composée de 16 œuvres : 14 tapisseries et 2 tapis. Cette opération ayant dépassé **1 Million d'€**, la subvention FEDER s'est élevée à **550 000 €** et le mécénat recueilli a représenté **383 000 €**.

La tenture « L'imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson » qui réunit déjà 4 œuvres monumentales a connu un succès considérable. La campagne de mécénat participatif menée pour la réalisation de la 5ème tapisserie « La sieste de Mei et Totoro » a permis de collecter **125 000 €** de dons et surtout conduit à un retentissement national et international de cette opération. Le tissage de cette œuvre de 31 m² a été engagé en mars 2025 et sera terminé en juillet 2026. Les visiteurs peuvent découvrir l'avancement de ce tissage lors de leur visite de la Cité.

« Le château ambulant » a été présenté à Hiroshima pendant l'été 2024, « Le Banquet du Sans-Visage » à Nagoya d'avril à août 2025 et « Ashitaka soulage sa blessure démoniaque » d'avril à octobre 2025 à l'Exposition universelle d'Osaka en ouverture du parcours du Pavillon France.

La commande publique artistique d'une tapisserie long format « Hommage à George Sand » de plus de 50 m² (23 m x 2 m 15) de l'artiste Françoise Pérovitch est en cours de réalisation par la Manufacture Robert Four à Aubusson et sera achevée en 2026, année de commémoration des 150 ans de la disparition de l'écrivain. Cette opération est financée à 50 % par le Ministère de la Culture, le Conseil Régional Centre Val de Loire, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, ainsi que le Conseil départemental de l'Indre et le Syndicat mixte. La fondation AG2R La Mondiale a apporté son soutien de **38 000 €** fin 2025.

Une tapisserie va également être réalisée d'après une œuvre de l'auteur de bandes dessinées Philippe Druillet, grâce à un soutien important de **48 000 €** de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, celui de la Baronne Ariane de Rothschild et celui de la Fondation Cointreau.

Une politique dynamique de recherche de mécénat

La Cité de la tapisserie est parvenue à obtenir plus de **2,5 millions d'euros** de mécénat depuis sa création. La tendance actuelle de la politique de mécénat des fondations et entreprises est dirigée essentiellement sur la création contemporaine et la transmission des savoir-faire ou la promotion des métiers d'art français.

Il est à noter que le projet d'extension de la Cité de la tapisserie a fait l'objet de mécénats privés à hauteur de **750 000 €** (Fondation Bettencourt-Schueller, Crédit Agricole Centre France). Haltra Group financera à hauteur de **40 000 €** par an pendant 3 ans l'organisation annuelle d'un appel à création permettant de faire émerger de jeunes créateurs et éventuellement de réaliser leur projet en tapisserie d'Aubusson.

Constitution de partenariats avec les acteurs du secteur

La création contemporaine est principalement mise en œuvre à partir du Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines. Recherche et innovation ont fait l'objet de projets mobilisant des établissements

d'enseignement supérieur et de recherche tournés vers la création : ENSAD Limoges, ENS d'Architecture de Bordeaux, ESADSE/Cité du Design de Saint-Étienne, Département Arts Appliqués du Lycée Raymond Loewy de La Souterraine, Lycée Duperré à Paris, École Camondo à Paris, Cité de la Mode et du Design de Paris, l'EESI d'Angoulême-Poitiers, le Centre international de la tapisserie de Tournai, HEPIA Genève, Académie des Beaux-Arts d'Hangzhou.

Formation, accompagnement de professionnels, Pôle art textile / art tissé

La formation de lissiers mise en place en 2010 connaît aujourd'hui sa 8^{ème} promotion. Prévue sur une durée de 2 ans, elle rencontre un réel intérêt puisque le nombre de candidats est en augmentation à chaque renouvellement.

Au-delà de la mise en place de la formation de lissiers, la Cité s'est engagée dans un dispositif d'accompagnement à la création d'ateliers. Un premier bilan : ouverture de 6 nouveaux ateliers qui laissent entrevoir les premiers effets du dispositif d'accompagnement.

Par ailleurs, les diplômés de la formation de lissiers sont également recrutés par les manufactures et ateliers existants.

L'activité phare tapisserie avec la notoriété d'Aubusson doit être complétée par l'implantation de porteurs de projet sur le Sud creusois, à travers le Pôle de compétences art textile/art tissé. Un incubateur textile « Manufacture de Proximité » a été inauguré en 2023 à la Villa Châteaufavier à Aubusson. Cette initiative est portée par la CCI de la Creuse en lien avec la Communauté de Communes Creuse Grand Sud et avec le soutien du Plan Particulier pour la Creuse. Elle est en cours d'articulation avec le projet Manufacture de Proximité soutenu par l'ANCT et porté par la Cité en lien étroit avec l'association Lainamac.

La deuxième tranche du projet immobilier de la Cité de la tapisserie

Elle se décline en 3 volets :

- la construction de l'extension ;
- les aménagements dans le bâtiment existant ;
- le pôle professionnel.

L'espace au 3^{ème} étage a été aménagé pour accueillir un local spécifique adapté au traitement des cartons de Jean Lurçat légués au Conseil départemental, le système de climatisation a également été entièrement rénové pour le rendre plus efficient. Ces travaux ont nécessité la fermeture plus précoce fin août 2024 de la Cité de la tapisserie mais ont été rendus éligibles à une subvention importante du FEADER accordée par le Conseil Régional.

L'enveloppe de **7,53 millions d'euros HT** destinée à la réalisation de l'extension et de l'aménagement du bâtiment existant a été respectée, la part du Conseil départemental s'est élevée à **720 000 €**, soit 9,56 % de l'investissement.

Les travaux du Pôle professionnel doivent débuter en janvier 2026 et s'étendre jusqu'en septembre pour une ouverture prévue à l'automne.

B - Perspectives pour 2026

Le Conseil départemental, en sa qualité de membre statutaire du Syndicat mixte, accompagne financièrement l'action de la Cité dans les projets qu'elle conduit en faveur du renforcement de l'image de la tapisserie autour de « l'univers Aubusson » :

- Inauguration de l'extension de la Cité réalisée le 17 janvier dernier, avec un nouveau parcours d'exposition et une rotation d'œuvres pendant toute l'année 2026. L'objectif est d'atteindre 60 000 à 65 000 visiteurs ;

- Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines :
 - tombée de métier en juillet de l'œuvre monumentale « La sieste de Mei et Totoro », 5^{ème} œuvre de la tenture Miyazaki ;
 - démarrage de l'œuvre en 5 volets « Le Conte de la Princesse Kaguya » de Isao Takahata,
 - tombée de métier des Carrés d'Aubusson de Maude Maris et Pablo Tomek en février et réalisation de deux Carrés d'Aubusson supplémentaires ;

- tissage et tombée de métier en juin de l'œuvre « Salammô » de Philippe Drumet, nouveau appel à projets soutenu par Haltra Communities ;
- tombée de métier de l'œuvre de Raphaël Barontini 2ème Prix de l'appel à projets.

L'objectif est de favoriser la présentation et l'exposition des œuvres du Fonds contemporain dans des institutions muséales, des centres d'art et deviennent ambassadrices de la création contemporaine en tapisserie d'Aubusson.

- Le Chant du Monde de Jean Lurçat sera de retour à Aubusson et présenté d'avril à l'automne 2026. Ce partenariat avec la Ville d'Angers se traduit par le prêt de la tenture « Aubusson tisse Tolkien » (16 œuvres) ;

- Édition :

→ d'un hors-série culturel sur les 10 ans de la Cité de la tapisserie qui sera vendu au prix attractif de 13 € à la boutique de la Cité ;

→ d'un ouvrage sur le fonds d'atelier de Yves Millecamps, qui fait l'objet d'un don à la Cité de la tapisserie ;

→ d'un beau livre sur l'opération « Hommage à George Sand » dans le contexte de la commémoration des 150 ans de sa disparition.

- Le développement régulier du service éducatif de la Cité qui reçoit environ 2 200 élèves de la maternelle au lycée (en 2025), issus du département et de l'extérieur ;

- La Cité poursuivra ses présentations itinérantes sur le territoire, la Conservatrice Alice Bernadac donnera différentes conférences dans la Creuse ;

- Tombée de métier de la commande publique artistique d'une tapisserie long format (23 m x 2 m 15) « Hommage à George Sand », réalisée par la Manufacture Robert Four, en avril 2026, dans la perspective de la commémoration en 2026 des 150 ans de sa disparition. Cette œuvre sera ensuite dévoilée sur sa structure portante le 8 juin 2026, à l'issue d'un week-end animé de plusieurs événements. Cette opération est menée grâce au soutien du Ministère de la Culture, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Conseil départemental de l'Indre et en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux, gestionnaire de la Maison de George Sand à Nohant (36). La Fondation AG2R La Mondiale pour la Vitalité artistique en est également mécène. La médiation auprès des jeunes publics sera également favorisée ;

- Exposition Elie Maingonnat à l'automne 2026 ;

- Poursuite de services aux professionnels pour la filière tapis-tapisserie et le design textile, dans le cadre de l'obtention du label « Manufacture de proximité » piloté par l'État (ANCT) et en lien avec la Villa Châteaufavier, nouveau lieu d'accueil à Aubusson de porteurs de projet art textile / art tissé animé par l'association Lainamac en lien avec la Cité de la tapisserie dans le cadre de cet équipement géré par la CCI de la Creuse ;

- Inauguration du Pôle Professionnel de la Cité, situé, avenue de la République à Aubusson ;

- La politique d'acquisition de tapisseries de la Cité sera précisée par la conservatrice, Alice Bernadac, en charge de l'actualisation du projet scientifique et culturel de l'établissement. Ces acquisitions se feront de façon ciblée sur les lacunes à combler de la collection départementale et au gré des opportunités de ventes, mais aussi des donations.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET